

Commune de Saint-Jean-de-Chevelu

République Française
Département de la Savoie

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Date de la convocation : 09/11/2021

Date d'affichage : 09/11/2021

L'an deux mil vingt et un et le quinze novembre à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Virginie Girod, Maire.

Présents :

Mesdames DUTHEL, GIROD, HOTTE, LEGAUT, MARTIN, MARTHOUD, PITICCO

Messieurs, CHALANSONNET, CLAVIER, MILLION-ROUSSEAU, PERRAUD, VERRON, WAGON.

Absent :

Excusés :

Secrétaire de séance : Catherine MARTHOUD

Délibération 2021-52 –Emprunt travaux assainissement

Madame le Maire rappelle qu'en séance du conseil municipal du 23 février 2021, au moment du vote du budget primitif 2021 d'assainissement, une projection avait été présentée pour définir le montant et la durée d'emprunt nécessaire pour faire face aux dépenses des travaux d'assainissement prévus en 2021

Madame le Maire n'ayant pas la délégation du CM pour la signature des emprunts il convient de délibérer pour entériner cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, à l'unanimité:

- **DECIDE** de contracter un prêt de 150 000 € sur une durée de 15 ans au taux de 0.81% auprès du crédit agricole des Savoie entreprises.

Les frais de dossiers s'élève à 0.10% du capital emprunté.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cet emprunt.

Délibération 2021-53 –subvention ADMR

Madame le Maire présente le tableau de participation des communes de la CCY à l'ADMR et rappelle que le montant est calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune. Elle rappelle également que l'ADMR ne perçoit que les aides de la CCY, des communes et du Conseil Départemental pour fonctionner.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

- **APPROUVE** le versement d'un montant de 695 € à l'ADMR.

Délibération 2021-54 – Achats terrains dans périmètre de protection des biotopes des Lacs et marais de Saint Jean de Chevelu

Suite à l'accord de principe du dernier conseil municipal sur le fait de poursuivre les achats de terrains dans le périmètre de l'arrêté de protection des biotopes des Lacs et des Marais en indivision avec le Conservatoire des Espaces Naturels

Sont concernés 4 propriétaires pour le moment :

Nom du propriétaire	N° parcelle	Surface	Prix terrain	Prix acte
MACHET Gilbert	C 559	24a50ca	550 €	250 €
JACQUET Michel	C591	13a80ca	415 €	200 €
ROUDET Jean Claude	B924	3a14ca	80 €	200 €
MILLION-BRODAZ Jean-Pierre	A 1865	9a66ca	290 €	200 €
Total Général			2185 €	
Total pour la commune			1092.50 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **DECIDE** d'acheter ces 4 parcelles
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents correspondants à ces actes.

Délibération 2021-55 Décision modificative n° 2 virement de Crédit

Madame le Maire explique à l'assemblée que la modification du PLU n'avait pas été prévue au budget et que l'urbaniste a envoyé une première facture. Il est donc nécessaire d'effectuer un virement de crédit pour pouvoir régler la facture avec la bonne imputation (compte 202 documents d'urbanisme). Il y a des crédits non utilisés sur le compte 21318 (travaux sur bâtiments publics).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote du virement de crédits suivant, sur le budget de l'exercice 2021

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
20 / 202 / 13	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	3 600,00
Total		3 600,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 21318 / 21	Autres bâtiments publics	3 600,00
Total		3 600,00

AFFAIRES DIVERSES

Présentation du choix de la commission travaux pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la place du Sénateur Mollard

Laurent Perraud explique à l'assemblée que la commission travaux s'est réunie pour étudier les devis proposés par les bureaux d'études GSM et BARON.

Après étude et échanges, il a été décidé de faire appel au cabinet GSM dont le devis s'élève après renégociation à 18 168 € TTC et comprends les levés topographiques et les études préliminaires incluant 3 réunions.

Le cabinet GSM a été sollicité pour établir un devis concernant le projet d'aménagement du chemin piétonnier entre les lacs et l'école. Il sera présenté au conseil de décembre

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Frédéric Wagon présente le Plan Communal de sauvegarde tel qu'il a été travaillé par la commission. Il reste quelques petites modifications à apporter. Il conviendra également que chaque conseiller confirme ses coordonnées et son positionnement dans le PCS.

Le PCS sera validé au prochain conseil de décembre et l'arrêté municipal sera pris ensuite.

Commissions CCY

Peggy Martin détaille la dernière réunion de la commission jeunesse ; elle transmettra le compte rendu par mail aux conseillers qui le souhaitent. Les prochaines réunions sont déjà fixées. Il est proposé d'inviter la commission lors d'un prochain conseil pour expliquer les projets à venir.

Eliane Duthel fait partie de la commission périscolaire ; ils ont commencé à visiter les écoles du canton pour connaître le fonctionnement de chaque structure et réfléchir aux moyens d'améliorer et harmoniser le service.

Commissions Communales

Communication : Cathy Martoud indique que le bulletin est en cours de réalisation.

Urbanisme : Frédéric Verron informe que le projet de modification simplifiée du PLU a été vérifiée au cours de la dernière réunion. Le bureau d'études Alp épur, a transmis le rapport concernant la capacité de la STEP.

Un constructeur semble intéressé par l'OAP de la Perrotière ; compte-tenu des difficultés d'accès de ces parcelles, il lui a été proposé d'étudier plutôt l'OAP des 4 chemins.

Travaux : le devis du toit de la maison des associations a été signé et transmis. Les travaux devraient débiter au printemps.

Une réunion de chantier a lieu tous les mardis matin pour les travaux d'assainissement.

Lionel Compassi explique s'être rendu à une réunion d'information du SDIS et fait part des difficultés rencontrées par les pompiers pour recruter des volontaires. Il propose de faire une annonce dans le flash info ou dans le bulletin.

Audit énergétique par le SDES et l'ADEME dans le cadre du plan Merisier en cours de réalisation sur le bâtiment école.

Paul Clavier a assisté à la fresque du climat présentée dans le cadre de TEPOS (Territoire à Energies Positives) avec le SMAPS. Cette fresque devrait être représentée dans les prochains mois sur le secteur.

Scolaire : Coralie Legaut explique que le PPMS est en cours de finalisation, il reste quelques objets à acheter.

Les enfants ont passé un « permis internet », en lien avec la gendarmerie, remise de « diplôme » par le Maire. Les enfants ont bien apprécié.

Projet de fresque en cours de réflexion, elle pourrait être réalisée directement sur le mur au lieu des panneaux, 2.50 m de hauteur sur 8 m de long. Il serait judicieux d'y intégrer le nom de l'École.

Le repas de Noël est prévu le jeudi 16 décembre, avec un spectacle de 40 mn et une animation ballon (validé par les enseignants).

Laurence Hotte fait un retour concernant le conseil d'école : suite à la réclamation de plusieurs parents concernant le stationnement gênant, la gendarmerie est intervenue et a verbalisé plusieurs personnes !

Le compte rendu du conseil d'école est à la disposition des conseillers municipaux en mairie. L'effectif des élèves est de 101 dont 17 enfants domiciliés à St Paul.

Michel Chalansonnet informe que suite au précédent conseil il a fait des recherches concernant la réparation du city stade. Il n'a trouvé aucun autre fournisseur souhaitant effectuer la réparation.

Entre temps, après négociation, Laurent Perraud a obtenu une remise de 464 euros.

Michel Chalansonnet souhaite faire remarquer l'absence d'enfants à la cérémonie du 11 novembre, il trouve dommage que l'école ne participe pas. A cette question posée aux enseignants, il a été répondu que la reprise après les vacances scolaires était trop proche pour préparer quelque chose mais il est prévu une participation pour le 8 mai et aussi le 11 novembre 2022.

Frédéric Verron rappelle que la Pieta de Monthoux repart au musée d'Annecy le 25 novembre. Peggy Martin sera présente et réalisera quelques photos, Michel Chalansonnet sera à Annecy pour l'arrivée. Une nouvelle information va être donnée dans le flash.

Virginie Girod donne l'information du rendez-vous avec les services des routes pour le contrôle machefer le mercredi 17 à 9h45, Paul Clavier ira.

Elle informe également du rendez-vous avec AGATE, la CCY et le camping pour travailler sur le nouveau bail le 24 novembre. Une autre rencontre est prévue le 7 décembre.

Elle présente l'invitation à une journée « alimentation et circuits courts » qui aura lieu le 25 novembre à Jacob Bellecombette. Si personne ne peut y aller, elle essayera de s'y rendre.

Rencontre avec les jeunes Chevelans samedi 13 pour leur expliquer le cadastre, le PLU et les différentes contraintes à respecter pour la réalisation du projet de skate park notamment. Il en est ressorti une difficulté d'implantation. Ils vont donc réfléchir à un nouveau projet, notamment pour l'installation de table de pique-nique et tables de ping-pong. Une prochaine réunion aura lieu en janvier.

La séance est levée à 22h20